

## Haïti : entre Indépendance et Restauration (1804 – 1840)

Bernard Gainot et Frédéric Régent

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lrf/3141>

DOI : [10.4000/lrf.3141](https://doi.org/10.4000/lrf.3141)

ISSN : 2105-2557

### Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

### Référence électronique

Bernard Gainot et Frédéric Régent, « Haïti : entre Indépendance et Restauration (1804 – 1840) », *La Révolution française* [En ligne], 16 | 2019, mis en ligne le 20 juin 2019, consulté le 10 décembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/lrf/3141> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lrf.3141>

---

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

© La Révolution française

---

# Haïti : entre Indépendance et Restauration (1804 – 1840)

Bernard Gainot et Frédéric Régent

---

1 La proclamation de l'indépendance d'Haïti le 1<sup>er</sup> janvier 1804 aux Gonaïves est insérée de façon telle dans le récit de la révolution de Saint-Domingue qu'elle en fournit la clef tout en en révélant le sens. C'est l'écriture d'une Parousie laïque<sup>1</sup>. Ce faisant, la marche chaotique, diversifiée, et souvent contradictoire, des événements, entre 1789 et 1803, est simplifiée et réduite à la préfiguration de l'inéluctable rupture entre la métropole qui tourne le dos à son héritage révolutionnaire et l'ancienne colonie qui prend en mains son destin.

2 Mais, si l'attention récente des historiens s'est focalisée sur la séquence révolutionnaire (et, de façon encore plus nette, sur la période comprise entre l'insurrection des esclaves de la Plaine du Nord d'août 1791 et la capitulation du corps expéditionnaire français en novembre 1803), les lendemains de l'indépendance ont été peu visités, à l'inverse des premiers historiographes du nouvel État (Thomas Madiou, Beaubrun-Ardouin, Saint-Rémy des Cayes, Pompée Vastey), qui avaient le souci d'inscrire ce qu'ils vivaient dans la longue durée de l'histoire des Amériques. Ce sont au contraire les témoignages des Français (Pamphile de Lacroix, Antoine Métral, Civique de Gastine) qui posent l'indépendance comme épisode terminal d'un cycle de violences et de mutations.



- 3 Ce colloque à l'origine de ce dossier (qui s'est tenue les 19 et 20 mai 2017 à Paris) avait donc pour objectif premier d'inscrire l'avènement d'Haïti dans une perspective chronologique plus large que la seule époque révolutionnaire. Le second objectif était de mettre la focale sur le premier XIX<sup>e</sup> siècle, là où l'avenir s'engage entre les héritages du passé et les contraintes du présent.
- 4 Ainsi, les recherches sur les infrastructures économiques de longue durée de Paul Cheney – co-organisateur de la journée d'études – ont conduit à toute une série d'interrogations sur le « complexe de la plantation ». À partir des comptes de l'Habitation Ferronays dans la riche plaine du Cul de Sac, sur les arrières de Port-au-Prince, il a pu retracer le déclin effectif du système de plantation, la crise de productivité à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la militarisation pendant les troubles révolutionnaires, l'éphémère tentative de restauration sous le gouvernement de Toussaint-Louverture, avant le déclin qui accompagnera le transfert des infrastructures aux mains de la nouvelle oligarchie de couleur, et le paiement de l'indemnité à l'ancienne famille de colons concessionnaires. Mais il montre aussi que le système de la plantation dépasse largement le niveau économique ; c'est une matrice de la mentalité coloniale enracinée dans le rapport au travail, dans la structure familiale, dans la hiérarchie des couleurs qui redouble la hiérarchie des statuts. C'est enfin un marqueur politique ; par-delà les aléas des changements législatifs et politiques, qui sont bien loin d'être de pure forme (que l'on songe à l'abolition de l'esclavage de 1793, ou à la départementalisation de 1797), l'attachement à l'univers de la plantation, et l'illusion de la restauration de sa splendeur et de sa richesse, restent l'apanage commun des dirigeants successifs, transmis par les gouverneurs de l'Ancien régime aux nouveaux dirigeants d'Haïti en passant par les commissaires abolitionnistes et les gouverneurs républicains.
- 5 La démarche de Pierre Force est de nature identique : à travers un exemple révélateur des ascensions économiques que permet l'exploitation coloniale, il montre comment l'installation à Saint-Domingue a pu devenir une source de richesse pour certains Français en quête de fortune, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, ces richesses sont vulnérables et soumises au contexte politique des guerres et de l'ère des révolutions. La révolte des esclaves de la partie française de Saint-Domingue, commencée dans la Province du Nord en 1791, puis la perte définitive de la colonie et l'indépendance d'Haïti en 1804, entraînent la fuite et l'implantation d'un nombre important de propriétaires blancs ou de couleur, mais aussi de certains de leurs esclaves dans les grandes villes américaines. Les colons fugitifs recréent des loges maçonniques en s'adaptant au contexte américain. Marieke Polfliet étudie ces réfugiés à New York et à La Nouvelle-Orléans et leurs formes de sociabilité à travers la franc-maçonnerie. La communauté de destin créée par le traumatisme de la révolte des esclaves et de la révolution haïtienne, associée à la création d'une catégorie administrative de « réfugié de Saint-Domingue » ouvrant droit aux secours de l'État français, puis à une indemnité, a mené à la désignation de ce groupe comme une « diaspora ».
- 6 Comme une étoile morte, l'éclat de Saint-Domingue devait rejaillir sur la métropole longtemps après son extinction. La colonie fut un terrain d'expérimentation pour la culture des Lumières. Les savants d'Europe y transposèrent les calculs hydrographiques, les relevés cartographiques, les observations zoologiques et géologiques, les spéculations ethnographiques. Par les journaux et les salles de théâtre, les principales villes des Antilles pouvaient donner l'impression qu'elles prolongeaient

la sociabilité européenne et que le milieu créole comblait le supposé retard culturel. La ville du Cap-Français eut une société des Philadelphes, dans la décennie qui précède la Révolution, pour hisser les savoirs coloniaux au niveau universel. C'est dans cette perspective que se place le jeune naturaliste Michel-Etienne Descourtilz, dont Vincent Cousseau et Michel Kiener nous content le projet de Lycée colonial. Mais c'est aussi le reflet de la République directoriale : le projet éducatif, par la promotion du savoir « objectif », est au centre de la pédagogie de la « régénération » d'une ancienne colonie à esclaves, devenue « colonie de citoyens » par la grâce de la Loi. Elle reste toutefois au sein de l'Empire, et n'éprouve aucune gêne à détacher les savoirs scientifiques de leur ancien environnement de servitude. Le savoir colonial, devenu « libre », peut être mis au service de la République, ou de la nation nouvelle en formation. Il est significatif, de ce point de vue, que le projet de Descourtilz reçoive le soutien tout aussi bien du gouverneur autonomiste Toussaint, du commissaire de la République Roume, ou de l'officier de couleur ancien esclave Dessalines. Ces desseins « positivistes » constituent l'idéologie officielle de plusieurs des nations indépendantes de l'Amérique du Sud au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, et ce n'est pas du tout une coïncidence si nous enregistrons une de ses manifestations précoces à l'aube d'Haïti.

- 7 Même si le projet sombre dans l'immédiat, dans les horreurs de la guerre civile, puis de la guerre d'indépendance, et si Descourtilz, d'abord pris en otage, a failli tomber plusieurs fois sous les coups de ses anciens protecteurs, comme Vincent Cousseau et Michel Kiener nous le narrent à travers la publication des témoignages des survivants des massacres des Blancs ordonnés par Dessalines à partir de février 1804. Entre le solde du passé par la vengeance et l'épuration par l'élimination des Blancs (à l'exception des Allemands et Polonais, ayant combattu aux côtés de Dessalines, et des femmes blanches naturalisées haïtiennes) et le handicap du présent par le poids du néo-colonialisme, Haïti balbutie, et emprunte les chemins semés d'embûches par lesquels vont passer bien des nations qui ont accédé à l'indépendance après la Seconde Guerre mondiale.
- 8 La classe dirigeante du nouvel État cherche dans un pouvoir fort, d'essence militaire, le gage de son indispensable stabilité. Jean-Jacques Dessalines transforme l'*imperium* en établissant un empire éphémère sur le modèle napoléonien, vite assassiné en 1806 par ses propres officiers. Ces derniers sont toutefois rattrapés par les ancestrales barrières de la couleur, celles qui séparaient, au sein de la caste des libres de couleur, les Noirs libres des mulâtres. Mais ces barrières de la couleur recoupent des fractures territoriales. Tandis que l'unification de l'île d'Hispaniola, programmée par le traité de Bâle de 1795 et réalisée par Toussaint-Louverture en 1801, vole en éclats à la suite de l'échec de Dessalines dans l'ancienne partie espagnole, la partie occidentale elle-même se fracture entre un royaume du Nord dirigé par le Noir Henri Christophe, et une république sudiste présidée par le mulâtre Alexandre Pétion. L'indépendance d'Haïti conduit à l'isolement international du nouvel État, qui a représenté un traumatisme pour les puissances coloniales européennes, mais aussi pour les États-Unis, où le gouvernement de Jefferson craint pour l'unité fragile entre le Nord et le Sud. Lionel Trani montre bien la peur de la contagion révolutionnaire en Martinique, mais aussi dans l'île de la Trinité (actuellement Trinidad). Les conspirations ou révoltes internes sont interprétées comme des complots fomentées par l'État caribéen indépendant.
- 9 La succession de Pétion, puis la révolte contre la tyrannie de Christophe, acculé au suicide, offre une nouvelle chance tout à la fois à la stabilité et à l'unité, entre 1820 et

1840, sous la grande autorité du président à vie Jean-Pierre Boyer, qui prend le titre de « chef suprême » après avoir annexé l'ancienne colonie espagnole, en proie aux troubles qui vont mettre un terme à la tutelle de Madrid. C'est sur cette période capitale pour le jeune État, qui s'achève en 1843 par un nouveau cycle d'instabilité politique et d'émiettement territorial, que les organisateurs de cette rencontre inédite entre chercheurs français, états-uniens et haïtiens, ont souhaité mettre l'accent. Au cœur de l'évolution du jeune État tardivement constitué en République, la question de la dette est cruciale. François Blancpain reprend ici la genèse des négociations de 1838, qui ont pour objectif de normaliser les relations financières entre le gouvernement du président Boyer et la Monarchie de Juillet. On repart pour cela du précédent de 1825, lorsque Charles X impose par ordonnance les conditions de la reconnaissance diplomatique de l'indépendance de l'ancienne « perle des Antilles » : le versement par annuités de la somme colossale de cent cinquante millions de francs, destinée à dédommager les anciens colons, qui réclameront une indemnité pour la perte de leurs biens, anciens esclaves compris. Le remboursement doit se faire sur cinq ans, par des versements proportionnels. Les négociations de 1838, outre leur caractère plus contractuel, visent à aménager l'échelonnement d'une dette ramenée à quatre-vingt-dix millions, sans soulager pour autant une économie bien fragile, et en sacrifiant l'investissement et le développement social, puisque le poids de la dette a essentiellement écrasé les petits cultivateurs. La contribution de Gusti-Klara Gaillard-Pourchet met en relief le poids de la « dette de l'indépendance » sur la destinée économique et sociale d'Haïti. Elle montre aussi certaines ambiguïtés des chefs d'État haïtiens. Cet article est une contribution essentielle à l'histoire de la dépendance de la République indépendante d'Haïti.

- 10 Historiquement, il échoit au jeune État des Caraïbes le redoutable privilège de la Nation fondatrice des pays décolonisés non dominée par des descendants d'Européens. Il est dès lors passionnant de constater le rôle central tenu par Haïti dans la circulation des idées entre les deux rives de l'Atlantique à l'époque de la Restauration et de la Monarchie de Juillet. Bernard Gainot rappelle plus particulièrement la place tenue par le nouvel État dans la renaissance du mouvement abolitionniste au cours des années 1820-1840. Pourtant, les désaccords sont nombreux sur la nature du nouveau régime politique (monarchie ou république ?), mais un consensus tacite s'établit sur la légitimité de l'acte de séparation (et, partant, de la nécessaire reconnaissance internationale de celui-ci) à partir de la responsabilité univoque de cette décision : la volonté de la France napoléonienne de rétablir une législation esclavagiste. Jusqu'en 1840, du moins en France, la république de Boyer semble recueillir des opinions favorables. Jusqu'à ce que Schoelcher, à la suite de la prise de position désenchantée, mais solitaire, de Grégoire en 1828 (*Haïtiens, adieu !*), ne vienne clamer son désenchantement en 1843 dans son ouvrage fondateur<sup>2</sup>, *Des colonies étrangères. Haïti*. Selon lui, le régime de Boyer est peut-être formellement une république, ce n'est certainement pas une démocratie ; c'est une nouvelle tyrannie, dans laquelle l'oligarchie mulâtre foule sans vergogne aux pieds les droits des anciens esclaves qui, décidément, ne sont jamais devenus vraiment de « nouveaux citoyens », en dépit des promesses des révolutionnaires, puis des indépendantistes. On ne peut, là encore, que mesurer, à l'aune des illusions perdues, la concordance des temps avec nombre de régimes postcoloniaux du siècle dernier.

---

## NOTES

1. La *parousie* est l'attente du retour imminent et glorieux du Christ dans les premières communautés chrétiennes. Par extrapolation, on utilise ce terme pour le mouvement révolutionnaire prolétarien de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>, qui a vécu l'attente de la révolution prolétarienne comme l'avènement de la fin de l'Histoire. Albert CAMUS, *L'Homme révolté*, Essais Gallimard, 2007 (nombreuses rééditions de l'original de 1951), est pleinement convaincant sur cette analogie en page 260.

2. Fondateur puisque, outre sa prise de distance avec le régime haïtien, Schoelcher y énonçait parallèlement la nécessité de revenir à l'abolition immédiate de l'esclavage, qui constituait le legs de la première République, et de prendre acte de l'échec absolu de l'abolition graduelle expérimentée dans les colonies anglaises depuis 1833.

---

## RÉSUMÉS

La proclamation de l'indépendance de Haïti le 1<sup>er</sup> janvier 1804 aux Gonaïves est insérée de façon telle dans le récit de la révolution de Saint-Domingue qu'elle en fournit la clef tout en en révélant le sens. C'est l'écriture d'une Parousie laïque. Ce faisant, la marche chaotique, diversifiée, et souvent contradictoire, des événements, entre 1789 et 1803, est simplifiée et réduite à la préfiguration de l'inéluctable rupture entre la métropole qui tourne le dos à son héritage révolutionnaire et l'ancienne colonie qui prend en mains son destin.

Le colloque à l'origine de ce dossier (qui s'est tenu les 19 et 20 mai 2017 à Paris) avait pour objectif premier d'inscrire l'avènement de Haïti dans une perspective chronologique plus large que la seule époque révolutionnaire. Le second objectif était de mettre la focale sur le premier XIX<sup>e</sup> siècle, là où l'avenir s'engage entre les héritages du passé et les contraintes du présent.

## AUTEURS

### **BERNARD GAINOT**

IHMC-IHRF

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### **FRÉDÉRIC RÉGENT**

IHMC-IHRF

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne